

Forfait d'entretien intelligent

Parfois, l'imprévu se produit. Ayez l'esprit tranquille grâce à un forfait d'entretien intelligent.

Avec le forfait d'entretien intelligent, votre appareil est couvert en cas de :

- ✓ Défauts au-delà de la garantie du fabricant
- ✓ Dommages physiques p. ex. écran cassé
- ✓ Dommages électroniques p. ex. surtension
- ✓ Dommages liquides
- ✓ Perte ou vol
- ✓ Usure normale

Frais mensuels et de remplacement d'appareil :

Vos frais mensuels et de remplacement varient en fonction de l'appareil que vous protégez :

Frais mensuels :

De 13 \$ à 25 \$ par mois

Frais de remplacement :

De 50 \$ à 599 \$ par remplacement.
Un maximum de 2 remplacements est permis pour chaque appareil protégé.

Demandez à un conseiller en magasin pour plus de renseignements sur votre appareil.

Quand s'inscrire :

Le meilleur moment pour s'inscrire à un forfait Entretien de téléphone intelligent est lors de l'activation ou d'un surclassement. Vous pouvez également vous inscrire dans les 30 jours qui suivent l'activation ou un surclassement en vous rendant dans n'importe quel magasin Virgin Plus pour soumettre votre appareil à une inspection visuelle. Les appareils déjà endommagés ou défectueux ne sont pas admissibles.

Pour obtenir un appareil de remplacement :

Étape 1 (if your device has been stolen)

Composez le **1-888-999-2321** pour suspendre votre service et empêcher toute utilisation non autorisée de votre compte.

Étape 2

Soumettez une demande de réclamation sur phoneclaim.com/virginplus/fr-ca/ ou en appelant le service à la clientèle d'Asurion au **1-866-213-2143** dans les 30 jours pour demander un appareil de remplacement. Les frais de remplacement seront ajoutés à votre prochaine facture de Virgin Plus¹.

Étape 3

Après avoir reçu votre appareil de remplacement par la poste ou par service de messagerie, envoyez votre appareil endommagé en suivant les consignes et en utilisant le matériel d'emballage fourni avec votre appareil de remplacement².

Pour plus de renseignements

Parlez à un conseiller en magasin, visitez virginplus.ca/entretienintelligent ou composez le **1-888-999-2321**.

À jour en date du 1^{er} août 2024. Offert en C.-B., Ont., N.-É., à T.-N., Î.-P.-É. et au Yn. Les frais et les services peuvent être modifiés conformément à votre entente. Taxes en sus. Selon le forfait d'entretien intelligent auquel vous souscrivez, certaines exclusions s'appliquent quant au matériel et aux logiciels. Les forfaits d'entretien intelligent peuvent être annulés à tout moment et ne prennent pas en charge les stations Turbo. Visitez virginplus.ca/entretienintelligent pour plus de détails. Inscrivez votre appareil au moment de l'activation ou du surclassement, ou dans les 30 jours qui suivent l'activation ou le surclassement, en vous rendant dans n'importe quel magasin Virgin Plus pour soumettre votre appareil à une inspection visuelle. Pour qu'il puisse procéder à l'inscription et pour que la couverture prenne effet, le client doit avoir fait un appel ou en avoir reçu un sur son téléphone mobile ou intelligent couvert par le forfait. Dans le cas des clés Turbo, des tablettes, des tablettes haut de gamme, des appareils prêt-à-porter et des appareils de données seulement, une session de transmission de données d'au moins 1 kilo-octet doit avoir été effectuée. Les forfaits Entretien de téléphone intelligent ne couvrent pas les téléphones liés à un compte prépayé, les cartes SIM ni les accessoires (y compris les piles et les chargeurs). (1) Consultez les modalités pour en savoir plus. (2) Tant que vous êtes inscrit à un forfait d'entretien intelligent. Les marques de commerce VIRGIN, VIRGIN PLUS et le logo Virgin Signature sont des marques de commerce détenues par Virgin Enterprises Limited et employées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont détenues par leurs propriétaires respectifs. © Virgin Plus 2024.